

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Recul

I l aura fallu la mobilisation de 250 organisations de tendance très diverses, des manifestations de rue, à Paris et à Marseille notamment, des interventions télévisées (dont celle, remarquable de Harlem Désir), et enfin une forte cacophonie gouvernementale, pour que le Premier Ministre s'aperçoive que la complaisance à l'égard de l'extrême droite en matière de nationalité était périlleuse.

En déclarant que toute réforme du code suppose un large consensus national et que son inexistence entraînerait le report du projet de loi, M. Chirac a plus qu'amorcé son mouvement de recul. C'est une première victoire pour tous ceux qui exigent le retrait pur et simple du texte. Mais c'est une première victoire seulement car M. Chirac a coutume de changer d'avis au gré des pressions qu'il subit. Dans l'attente du retrait officiel du projet, il y a lieu de continuer à affirmer sa détermination. C'est ce qui sera fait lors d'un colloque qui se tiendra à la Sorbonne le 30 septembre.

M 2242 - 476 - 11,00 F



3792242011001 04760

Tous à l'Élysée !

**Mais pour
y faire
quoi ?**



Télévision

**Gros sous
et
médiocrité**

(page 2)

Nouvelle Calédonie

**Un référendum
pour rien ?**

(page 3)

PAF

La loi du privé

Lorsque, sous la précédente législature, furent créées deux chaînes de télévision privées, nous avons contesté les conditions de leur attribution et annoncé l'inévitable progression de la médiocrité. Le programme esquissé par la Cinq avant la réforme léotardienne avait confirmé cette facile prévision: séries américaines, jeux et spectacles d'un conformisme écrasant. Du moins demeurait un service public.

GRILLES ET CHAINES

La triste expérience réalisée sous la gauche aurait dû inciter les vainqueurs du 16 mars à la prudence. Au contraire, par pur dogmatisme, les libéraux ont voulu aller plus loin. Maintenant que les «grilles» sont connues, chacun peut constater les résultats consternants produits par la logique libérale. Début septembre, la publicité des chaînes privées a donné le ton: en quelques mots, la 5ème chaîne s'est payée le luxe d'insulter deux langues (Cinq you la Cinq) tandis que le slogan de la Une («la plus bisou dans le cou») confirmait que la lutte serait placée sous le signe de la débilité.

Le libéralisme n'est pas la liberté, mais la domination de l'argent. La privatisation dans l'audiovisuel confirme cette vieille vérité.



De fait, la formule du «mieux-disant culturel» relève de l'imposture ou de la plaisanterie. Il s'agit, pour MM. Hersant, Berlusconi et Bouygues, de gagner de l'argent, donc de vendre des minutes de publicité, donc de concevoir les programmes en fonction de cette dernière. Le responsable des programmes de la Cinq l'avoue avec un cynisme tranquille: la

télévision privée n'est rien d'autre qu'un «spectacle mis en scène pour promouvoir l'écoute du spot publicitaire» («Le Monde» du 30 août). Telle est la nouvelle finalité, en vue de laquelle s'ordonnent les émissions d'information (réduites dans leur durée), les débats (repoussés après 22 heures comme l'émission de Michel Polac), les variétés et les séries,

qu'on nous fera ingurgiter jusqu'à l'écœurement, et les films.

Dans cette course à l'audience placée sous le signe de la démagogie la plus méprisante, certains tentent de sauver la qualité. Ainsi Yves Jaigu, directeur des programmes de FR3, a choisi d'aller à contre-courant en choisissant de développer la collaboration avec la SEPT et en programmant, trois fois par semaine une émission de très haute tenue (Océaniques) dont nous auront souvent l'occasion de reparler.

Il convient, également, de rendre hommage à Jacques Julliard qui, dans «Le Nouvel Observateur» (4 septembre) regrette de s'être moqué de J.P. Chevènement, M. Jobert et Régis Debray. «Je suis obligé de constater», écrit Julliard, *que le libéralisme à la française, appliqué aux choses de l'esprit, est en train de produire une formidable régression culturelle, un alignement inconditionnel sur ce que le mercantilisme américain produit de plus vulgaire et de plus déshonorant*. Comment ne pas souscrire à ce qui est devenu manifeste?

Yves LANDEVENNEC

royaliste

SOMMAIRE: p.2: La loi du privé - p.3: Un caillou dans l'urne - Amboise - p.4: Cadeaux préélectoraux - p.5: Micmac canadien - p.6/7: Entretien avec G. Bordonove - p.8: G.-H. de Radkowski - p.9: A propos de Madonna - p.10: Le bureau de Vergennes - Droit dynastique - p.11: Votre agenda - p.12: Editorial
REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Tel.: (1)42.97.42.57
Directeur de la pub.: Yvan AUMONT
Comm. Parit.51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (60 F), 6 mois (115 F), un an (190 F), de soutien (350 F)*
(* Encadrez la formule de votre choix)

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Référendum

Un caillou dans l'urne

Royal

Amboise

Le référendum en Nouvelle Calédonie n'a rien réglé, mais il permet de faire réfléchir à ce qu'est véritablement la nation française.

La question néo-calédonienne est cruciale. Elle l'est pour les communautés en cause, leur sécurité, leur avenir. Elle l'est pour la présence française dans le Pacifique, dont les aspects stratégiques recouvrent toutes les tensions d'une géopolitique où l'influence anglo-saxonne tient à se conserver un monopole impérial. Elle l'est encore, et plus profondément, par la crise qu'elle a ouverte dans notre conception de l'appartenance française.

AU DELA DU «TOUT OU RIEN»

Quand, devant l'impuissance des réformes successivement ébauchées et abandonnées par ses prédécesseurs, le président Mitterrand pousse le secrétaire d'Etat Lemoine à changer de cap, il ose une formule qui fait bondir les bien-pensants: il met en garde contre la « violence injuste de la loi ».

A-t-on assez relevé que, pour la première fois depuis la République, une brèche s'est ouverte dans l'utopie fusionnelle et sourdement totalitaire de l'idéologie jacobine et impériale ? Le Président, au terme d'une longue réflexion et de ses expériences Outre-Mer, ne se contente pas de condamner le colonialisme insidieux pour prôner, comme l'a fait classiquement la gauche, un anticolonialisme vertueux par abandon. Il prétend qu'il y a nécessité d'adaptation des lois aux conditions locales, que le verdict majoritaire ne peut trancher légitimement du sort de communautés dont les différences sont respectables, et qu'il faut procéder patiemment à une

révision des critères de la démocratie avant de recourir à la sanction électorale.

Certains ont pu y reconnaître le souci de raccorder le pays légal au pays réel, c'est-à-dire de subordonner les règles, à tort sacralisées, de la démocratie formelle, à des critères concrets et reconnus de l'Etat de droit, autant dire à la pure et simple justice.

Rapporté à ses applications possibles en France même, ce tournant à l'ampleur d'une révolution: cela implique l'évolution du mode de représentation et la remise en cause de l'autosuffisance de la classe politique... Mais revenons à la Nouvelle Calédonie.

Quoi qu'on puisse objecter d'accessoire à l'entreprise menée sur le terrain par Edgard Pisani, sa tentative de réévaluation des besoins qualitatifs propres aux ethnies mélanésiennes est un pas déterminant vers l'appartenance contractuelle et fédérative qui renoue avec nos plus durables traditions.

L'orientation nouvelle pouvait blesser des intérêts, elle pouvait paraître menacer des personnes ou des biens tant qu'un consensus n'était pas consacré par l'accord populaire. Mais cette consultation ne serait pas de pure forme, elle n'opposerait pas le « tout »

majoritaire de la légalité française et caldoche au « rien » minoritaire de la coutume canaque. Elle ne reconduirait pas les éléments d'une guerre civile latente. Ce que le Président résumait ainsi en mars dernier: « il ne faudrait pas que le référendum cristallise une situation qui serait explosive ».

Or, voilà qui est fait. On s'épuise à conjecturer les raisons pour lesquelles Jacques Chirac a pris le risque de rompre les reins à l'entreprise du Président. Le soin d'une clientèle et la peur de la voir débauchée plus à droite, avec de minuscules diatribes contre les anglo-saxons des antipodes et quelques vieux pontifs de jacobins de sous-préfecture, trahit la grande misère de l'électoratisme, et l'incapacité où se trouvent ses victimes de mener à long terme une action tant soit peu délicate, c'est-à-dire de gouverner.

Quelle que soit la situation en Nouvelle-Calédonie au printemps prochain, la campagne présidentielle ne pourra faire l'impasse du problème de fond que soulève parmi nous l'ancienne colonie. Encore faudra-t-il que le meilleur avocat actuel de cette cause y puisse intéresser le pays. Sinon c'est le mal caché qui s'aggraverait. Jusqu'à l'évidence, peut-être brutale, que le caillou de la citoyenneté n'est pas digestible par n'importe quelle urne.

Luc de GOUSTINE



Jour de fête à Amboise: le 27 septembre, le comte de Paris remettra leur titre aux princes Jean et Eudes. La fête d'Amboise a un sens clair, que certains commentaires de presse ne doivent pas obscurcir. Il ne s'agit en aucune manière d'une « abdication » du comte de Paris, qui se retirerait « au profit » de son petit-fils le prince Jean. En cette année du Millénaire de la France, le comte de Paris a voulu, en accomplissant un acte dynastique, marquer son souci de l'avenir et l'espérance qu'il place dans sa lignée: après lui, la tradition capétienne continuera, dans le très long terme, d'être incarnée.

Mais les titres qui seront conférés ? Attendons-nous, sans doute, à quelques remarques ironiques. Mais, loin d'être un geste de pure forme au parfum passéiste, ils permettront de rendre concrète et visible l'inscription des princes Jean et Eudes dans l'aventure millénaire de la famille royale et signifieront, pour eux, l'obligation de servir l'ensemble de la communauté nationale.

Les commentateurs se tromperaient encore s'ils faisaient de cette fête dynastique une manifestation royaliste. Bien sûr, nombre de celles et ceux qui sont fidèles au comte de Paris seront présents à Amboise. Mais ils se mêleront à beaucoup d'autres invités qui appartiennent à des traditions politiques différentes mais qui sont sensibles à la dimension historique et symbolique de la Maison de France.

Sachons regarder la fête d'Amboise telle qu'elle est: un acte d'espérance.

S.F.

Poudre aux yeux

Cadeaux préélectoraux

Non que ces mesures ne soient pas justifiées du strict point de vue de la politique économique internationale ou n'aient pas de retombées positives sur tel ou tel secteur de notre économie, mais parce qu'il n'y a entre elles, aucun lien, si ce n'est l'intention plus ou moins affichée de satisfaire une partie de l'électorat.

L'ALIBI DU MARCHÉ UNIQUE

Certes, la baisse de la TVA sur les ventes d'automobiles et de motos de plus de 240 cm² se justifiait par la nécessaire harmonisation des taux de TVA au sein de la CEE. En effet, avec la mise en place du marché européen, il ne devra plus exister en 1992 que deux taux de TVA (au lieu de quatre aujourd'hui): l'un dit « normal » qui sera compris entre 14 et 20%, l'autre qualifié de « réduit » et qui sera compris entre 4 et 9%. Cette date considérée par la classe politique comme l'horizon indépassable du débat électoral n'étant plus éloignée, il était important de procéder par étapes et d'amorcer dès aujourd'hui la baisse des taux pour ne pas priver du jour au lendemain l'Etat d'une partie importante de ses recettes (1). Mais il ne faut pas se voiler la face. Si Jacques Chirac peut se permettre ce sacrifice, c'est essentiellement grâce aux recettes engendrées par les privatisations; or le nombre d'entreprises à privatiser est limité. Où trouvera-t-on demain les ressources nécessaires pour ramener le taux maximum aux 20% autorisés par Bruxelles? Quand on sait que le passage de 33,3% à 28% du taux appliqué aux voitures coûtera à l'Etat la coquette somme de 1,5 milliards de francs en 1987 et de 6,2

milliards en deux ans. Le but recherché n'est pas tellement de permettre aux Français de consommer, d'épargner ou d'investir davantage mais de tenter d'amortir la hausse des prélèvements sociaux. Dans ce domaine comme dans les précédents le seul souci du gouvernement a été, fin mai, de boucler le budget de la Sécurité sociale avant l'élection présidentielle, en mettant en veilleuse les pronostics alarmistes des experts - il est vrai divisés - sur le déficit de la Sécurité sociale.



■ La baisse de TVA suffira-t-elle à relancer le marché de l'automobile ?

milliards en 1988, il y a de quoi être inquiet.

D'autant plus que l'idée d'Alain Madelin « de permettre au marché français de l'automobile de se développer grâce à la baisse des prix » va à l'encontre d'un certain nombre d'études qui prévoient qu'une baisse des prix de 4% des automobiles ne ferait progresser les ventes que de 1,2%.

D'autres études montrent que l'espoir de Jacques Chirac de dynamiser le marché du disque - plutôt stagnant ces dernières années - par une baisse de TVA est mieux fondé. Si cette mesure coûte 650 millions de francs dans un premier temps on s'attend à ce que l'augmentation des ventes vienne rapidement combler ce manque à gagner. Pourtant, le gain escompté par

Jacques Chirac est là encore essentiellement politique et à court terme: il espère redorer auprès des jeunes son image passablement ternie par les événements de décembre.

UNE STRATEGIE TOUS AZIMUTS

Les cadeaux accordés dans le cadre de la politique fiscale ne se limitent pas à ces simples baisses de TVA, même si on doit ajouter aux mesures précédentes une réduction de la TVA en faveur des forains ou encore la récupération de la TVA sur le téléphone par les entreprises. Le gouvernement entend aussi poursuivre les diminutions d'impôts directs et notamment de l'impôt sur le revenu qui a baissé de 20 mil-

liards en deux ans. Le but recherché n'est pas tellement de permettre aux Français de consommer, d'épargner ou d'investir davantage mais de tenter d'amortir la hausse des prélèvements sociaux. Dans ce domaine comme dans les précédents le seul souci du gouvernement a été, fin mai, de boucler le budget de la Sécurité sociale avant l'élection présidentielle, en mettant en veilleuse les pronostics alarmistes des experts - il est vrai divisés - sur le déficit de la Sécurité sociale.

Pour ce qui concerne la politique conjoncturelle, la baisse de la TVA dans l'automobile aura pour effet de donner un coup d'arrêt à l'inflation qui a redémarré puisque E. Balladur prévoit pour 1987 une hausse des prix de 3,3%, soit un point de plus que ce qui avait été initialement prévu. Quant à l'emploi, le gouvernement se contente de traiter socialement et statistiquement le problème du chômage, afin de présenter en 1988 un bilan pas trop catastrophique.

Comme on le voit, il n'y a dans toutes ces mesures aucune volonté de résoudre les problèmes qui se posent à l'économie française dans la longue durée, aucune politique de l'investissement, aucune réorientation de la politique budgétaire vers des priorités industrielles, mais une gestion de la crise au jour le jour et une vision à court terme de la politique économique. La période post-électorale sera, à n'en pas douter, difficile pour le nouveau gouvernement issu des urnes et l'héritage lourd à porter.

Patrice LE ROUE

(1) L'harmonisation de nos taux avec ceux en vigueur dans le reste de la CEE, représentera, selon l'option choisie un manque à gagner compris entre 50 et 90 milliards d'ici à 1992.

Rouerie

Micmac canadien autour de la francophonie

Les Canadiens sont peut-être désintéressés, mais ce sont aussi des pragmatiques. Désireux d'exploiter, selon leur propre expression, le « momentum psychologique » créé par la réunion du deuxième Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements ayant en commun l'usage du français, du 2 au 4 septembre à Québec, les Canadiens ont donc profité de l'occasion pour organiser, du 4 au 13 septembre, « un forum francophone des affaires », par essence destiné à ratisser large et à rafler le maximum de contrats. Avec un curieux mélange d'innocence et de rouerie, Pierre Macdonald, ministre du Commerce extérieur et du développement technologique, a présenté cette initiative comme « le plus important geste concret dans le domaine des affaires jamais posé par le Canada vis-à-vis des marchés africains francophones ». Geste concret qui concerne les représentants de 22 pays et dont le coût se monterait à environ 1 million de dollars pour des retombées prévues à hauteur de 100 millions de dollars.

Parfaitement réalistes dans leur démarche, les responsables canadiens des relations extérieures, qui tinnrent en lisière jusqu'à ces dernières années la langue française, considérée comme une sous-culture, comprennent récemment tout l'intérêt qu'ils pourraient en tirer du point de vue économique, financier et commercial. Gil Rémillard, ministre des Relations internationales, l'exprime assez bien et presque pudiquement : « La francophonie, dit-il, peut s'épanouir hors des créneaux exclusivement culturels et hors des secteurs qui ont à proprement parler des incidences économiques... » D'autres, faisant fi des clauses de style parce qu'ils échappent aux contraintes du langage diplomatique,

Dans la foulée du sommet francophone de Québec, les Canadiens sont-ils en train de pratiquer une véritable OPA sur la francophonie pour en faire l'outil de leur conquête économique ?



■ La devise du Canada : « D'un océan à l'autre », symboliserait-elle sa volonté d'évincer la France des marchés africains ?

mettent l'accent sur les avantages comparés du Canada dans sa course au « leadership » africain, tel Pierre Bergeron, président de Brasco, une grande société de services québécoise, déclarant à qui veut l'entendre que « tous les pays en voie de développement recherchent des solutions de rechange à la France, la Belgique ou la Suisse francophone ». Alors, de quel côté se situent réellement les Canadiens ? Sont-ils sincèrement partie prenante dans la construction d'une communauté des Etats francophones, solidaires dans le « non-alignement » culturel, ou bien sont-ils, peu ou prou, la tête de pont, le cheval de Troie des grands intérêts économiques et financiers du continent nord-américain ?

En fait l'intrication des économies canadiennes et américaines n'est pas à démontrer, 65% des échanges extérieurs du Canada se faisant avec la grande sœur voisine. Il

est vrai qu'en vendant de la technologie américaine en français - ou en anglais d'ailleurs - c'est-à-dire en jouant le bilinguisme, et qu'en réalisant des transferts de biens, de savoir-faire, de services pour ainsi dire « désodorisés », ne portant pas la marque de fabrique du « grand satan » impérialiste, les opérateurs canadiens ont tout pour séduire, pour investir des marchés difficiles d'accès (pour des raisons autant culturelles que politiques) aux hommes d'affaires yankees, comme par exemple l'Egypte (pays partiellement francophone où plus d'un million et demi de personnes apprennent le français) de l'Algérie, et maintenant le Cameroun et le Gabon. Tout ceci se réduirait à une rivalité commerciale de relativement bon aloi si subrepticement le Canada ne tentait à l'heure actuelle ce qui pourrait passer, aux yeux d'observateurs attentifs, pour une tentative de détournement des institutions fran-

cophones, en particulier de l'Agence de coopération culturelle et technique qui aurait dû, en principe, devenir après le sommet de Québec, l'organe exécutif de décisions prises par les chefs d'Etats francophones.

N'est-ce pas en effet à une véritable OPA sur cette organisation de Coopération multilatérale que vient de se livrer Ottawa en doublant sa contribution qui passe de 35 à 70 millions de francs. (Le Québec n'y participant qu'à hauteur de 4 millions de FF) contre 45 millions pour la France. Prenant ainsi le contrôle de l'Agence de Coopération culturelle et technique selon le vieil adage « qui paye, commande », le Canada laisse percer ses intentions : pousser à la multilatéralisation des relations entre partenaires francophones, ce qui conduira à terme, à dissoudre toutes les relations bilatérales privilégiées dans le chaudron commun. Passé maître dans l'art d'utiliser les structures multilatérales d'aide au développement pour pénétrer les marchés du tiers monde et pour en évincer une concurrence aux méthodes désuètes, Ottawa, joignant l'utile à l'agréable, mise sur une attitude hédoniste à l'égard des pays en voie de développement : effacement des dettes les plus criantes et soutien financier massif (0,45% du PNB, avec pour objectif 0,7% en 1995). Mais le Canada considère, non sans un certain cynisme, que l'aide, même si elle n'est pas immédiatement liée à la signature de contrats, est un investissement et qu'elle doit « rapporter ». Reste que le Canada, francophone ou non, se révèle, chaque jour d'avantage, plus un rival dans la compétition économique internationale qu'un associé démuné de toute arrière-pensée.

Louis BUXEUIL

Georges Bordonove :

“L'avènement d'Hugues l'acte de naissance

Royaliste: En consacrant un livre à Hugues Capet, vous êtes dans l'actualité, puisque nous commémorons cette année le Millénaire de la France, mais vous avez aussi choisi la difficulté...

Georges Bordonove: En effet. Hugues Capet est un roi sans visage, ce qui est gênant pour tout le monde et notamment pour l'historien qui aime bien pouvoir observer le visage du personnage qu'il évoque, afin de mieux comprendre sa personnalité. De plus, on ne trouve dans les chroniques du temps aucune allusion à la personne physique du roi. Ainsi, la chronique de Richer ne décrit pas Hugues, alors que le portrait de son fils Robert le Pieux est très précis. Je tiens en outre à avertir mes lecteurs que la belle image qui figure sur la couverture de mon livre est très largement postérieure puisqu'elle est tirée des enluminures qui ornaient la grande chronique de France.

Royaliste: Ce roi sans visage est-il un roi d'occasion ?

G. Bordonove: Dans la plupart des manuels d'histoire, il était convenu de décrire l'élection d'Hugues Capet comme un événement fortuit. On aurait élu ce roi un peu par hasard et, par conséquent, Hugues semble avoir été un personnage insignifiant. Or cette impression est totalement erronée. L'élection d'Hugues Capet ne fut nullement fortuite : elle est bien entendu le point de départ de la dynastie capétienne mais aussi l'aboutissement d'une lutte plus que séculaire entre deux familles - celle d'Hugues Capet (les Robertiens) et les derniers Carolingiens. Pendant cette longue période, il y eut entre les deux familles une sorte d'alternance et de cohabitation, une lutte feutrée qui n'en n'était pas moins implacable. Hugues

Capet n'était pas le premier roi de sa famille, mais le troisième, puisqu'il avait été précédé par Eudes Ier et Robert Ier.

Royaliste: L'histoire pré-capétienne est souvent mal connue. Pourriez-vous l'évoquer à grands traits ?

G. Bordonove: A l'origine de cette histoire, il y a le traité de Verdun de 843, qui est le résultat des luttes entre les héritiers de l'empereur Charlemagne. Ce traité divisait l'empire en trois parties: la France occidentale (en gros l'hexagone plus les Flandres), une France médiane qui allait de l'Italie à la mer du Nord et qui était bordée à l'Est par le Rhin et l'Escaut, et enfin la Germanie. Charles le Chauve reçut la France occidentale, Louis le Germanique eut la Germanie, et Lothaire, qui avait titre d'empereur, recut la France médiane.

Certains seigneurs n'apprécièrent pas le traité de Verdun, et notamment le comte de Worms, qui suivit Charles le Chauve en France. Au même moment, l'Europe subissait l'assaut des Normands. Charles le Chauve essaya de les combattre mais, dépourvu de budget, il ne pouvait pas lever d'armée. Il distribua donc des honneurs et des comtés à ceux qui avaient un talent militaire. Ainsi le comte de Worms, surnommé Robert le Fort, reçut différents comtés (d'Anjou, de Touraine, d'Orléans, de Blois) et fut nommé comte-abbé de monastères très importants comme Marmoutier et Saint Martin de Tours. Ces domaines permettaient à Robert le Fort de lever des troupes pour combattre les Normands, ce qu'il fit en général victorieusement en se taillant une réputation de défenseur du peuple - un peu au détriment de Charles le Chauve. Robert fut tué à Brissarthe en 866.

Royaliste: C'est ainsi qu'on voit apparaître la féodalité...

G. Bordonove: Oui. Profitant de la faiblesse du pouvoir, les hauts fonctionnaires carolingiens s'étaient appropriés leurs charges, qui étaient révocables à tout moment, et les avaient transformées en charges héréditaires. Quant au territoire sur lequel ces charges s'exerçaient, il était devenu leur patrimoine. En outre, les seigneurs vont refuser à la royauté le principe héréditaire qu'ils revendiquaient pour eux-même, afin de mieux la contrôler.

Cependant, la féodalité rencontra des limites car les domaines qui n'avaient pas d'héritiers capables retombaient sous la domination du roi. Ce point est important, car il touche à l'histoire des Robertiens. Après la mort de Robert le Fort, ses deux fils ont perdu tous les comtés et abbayes de leur père et se sont retrouvés avec quelques domaines en Beauce. Cependant, Hugues l'Abbé, qui était le maître de la politique du temps et qui s'était fait attribuer les domaines de Robert le Fort, prit les fils de ce dernier sous sa protection et donna à Eudes le comté de Paris. Lorsque Charles le Gros fut élu, après les règnes de Louis III et de Carloman, le nouveau roi se montra incapable de faire face aux invasions normandes. D'où, en 885, le siège de Paris, qui fut héroïquement défendu par Eudes. Après un long siège, Eudes fut enfin secouru par Charles le Gros qui, au lieu d'écraser les Normands, préféra traiter avec eux et acheta leur départ. Avant de partir, Charles investit Eudes de tout l'héritage de son père Robert. Dès lors, Eudes devenait l'un des principaux personnages du royaume, et l'homme fort de la vie politique. Bientôt, Charles le Gros fut déposé en raison de sa conduite face aux Normands et,

Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, Georges Bordonove a choisi de la clarifier afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les enseignements qu'on peut en tirer. Dans son impressionnante série d'ouvrages sur « Les rois qui ont fait la France » celui sur Hugues Capet marque l'année du millénaire. En quoi Hugues Capet est-il bien le père fondateur de notre nation ? Georges Bordonove est venu nous l'exposer lors d'un de nos « mercredis de la N.A.R. ».

Capet est notre pays"

À sa mort, les Grands décidèrent d'élire Eudes roi de France. Mais Eudes Ier était considéré comme un roi intérimaire, car le principe était que seuls les Carolingiens détenaient le droit de régner. Pourtant, lorsque Charles le Simple, devenu majeur, fut élu, Eudes ne voulut pas se démettre et resta au pouvoir jusqu'à sa mort tout en reconnaissant le droit de Charles le Simple. C'est ce dernier qui parvint à résoudre la question normande en donnant à Rollon la Normandie et en le vassalisant. Mais il voulut aussi imposer son autorité aux féodaux qui, mécontents, le déposèrent et élirent le frère d'Eudes, Robert Ier. Celui-ci fut tué dans une bataille contre Charles le Simple, qui fut cependant battu par le fils de Robert Ier: Hugues, dit le Grand.

Royaliste: A ce moment de leur histoire, les Robertiens ne semblent pas se distinguer des autres féodaux...

G. Bordonove: De fait, Hugues le Grand est un puissant seigneur, qui possède une vingtaine de comtés. Mais les Robertiens se distinguent des autres féodaux en se comportant déjà comme des hommes d'Etat. Protecteurs efficaces de leurs domaines, bon gestionnaires de ceux-ci, ils envisagent l'avenir, ils ont une stratégie. Ainsi Hugues le Grand est un joueur d'échecs, que l'on peut comparer à Louis XI. Il aurait pu être roi mais, selon l'usage carolingien, il aurait été obligé de se défaire de ses comtés et abbayes, ce qu'il ne voulait pas. Il ne voulait pas non plus devenir un roi intérimaire. Il fit donc

élire successivement Raoul de Bourgogne et Louis d'Outremer, tout en étendant son influence en mariant habilement ses enfants.

Hugues le Grand mourut en 986, laissant quatre fils, dont l'aîné était Hugues Capet. Le comportement de celui-ci pose problème à l'historien. Hugues a l'air effacé, il semble être un fils de famille qui ne vit que pour défendre son héritage, sans avoir l'appétit territorial de ses ancêtres. Il va se montrer un vassal très correct...mais c'est pour mieux cacher son jeu. Hugues sert le roi Lothaire et le suit dans ses expéditions les plus aventureuses (l'enlèvement de l'empereur Othon) et le protège contre celui-ci. La rupture intervient lorsque Lothaire cherche à se réconcilier avec l'Empereur sans demander l'avis des Grands. Hugues dénonce cette perfidie et, menacé d'arrestation, part pour Rome où il obtient l'appui de

l'Empereur. Pour un temps, Hugues rejoint donc le clan impérial et devient l'homme d'Adalbéron, archevêque de Reims, qui est le principal agent de l'Empereur. Lorsque Lothaire veut faire juger Adalbéron par un synode, c'est Hugues qui disperse l'assemblée manu militari. Réduit à l'impuissance, Lothaire meurt en 986. Hugues aurait alors pu être roi. Il laissa cependant élire Louis V, dernier carolingien en ligne directe, qui voulut à nouveau faire juger Adalbéron. Mais Louis V se tue à la chasse et le synode, présidé par Hugues, lave l'archevêque de tout soupçon. Adalbéron se transforme alors en agent électoral d'Hugues Capet, qui est élu puis couronné à Noyon, afin de marquer la continuité entre les Robertiens et les Carolingiens. Très vite, Hugues se préoccupe de conserver la couronne de France dans sa famille. Utilisant une coutume carolingienne, il associa, avec l'accord des Grands, son fils Robert au trône. Le règne d'Hugues Capet

fut bref. Il dut lutter contre Charles de Lorraine et entra en conflit avec son fils, qui voulait répudier sa femme par amour pour la veuve du comte de Chartres. Hugues mourut en 996 et son fils lui succéda sans aucune difficulté.

Royaliste: Quelle leçon retenir de cette lente ascension et de ce règne ?

G. Bordonove: Hugues Capet a inventé un style de gouvernement, voire un régime. Les derniers Carolingiens s'efforçaient de restaurer leurs droits régaliens contre les féodaux. Au contraire, les Robertiens, qui étaient nés avec la féodalité, étaient portés par elle. Devenu roi, Hugues ne pouvait être autre chose qu'un roi féodal, au faible pouvoir: le roi de France n'était obéi par les féodaux que dans la mesure où l'obéissance servait leurs intérêts immédiats. Néanmoins, ce roi féodal des premiers temps bénéficiait de deux avantages considérables:

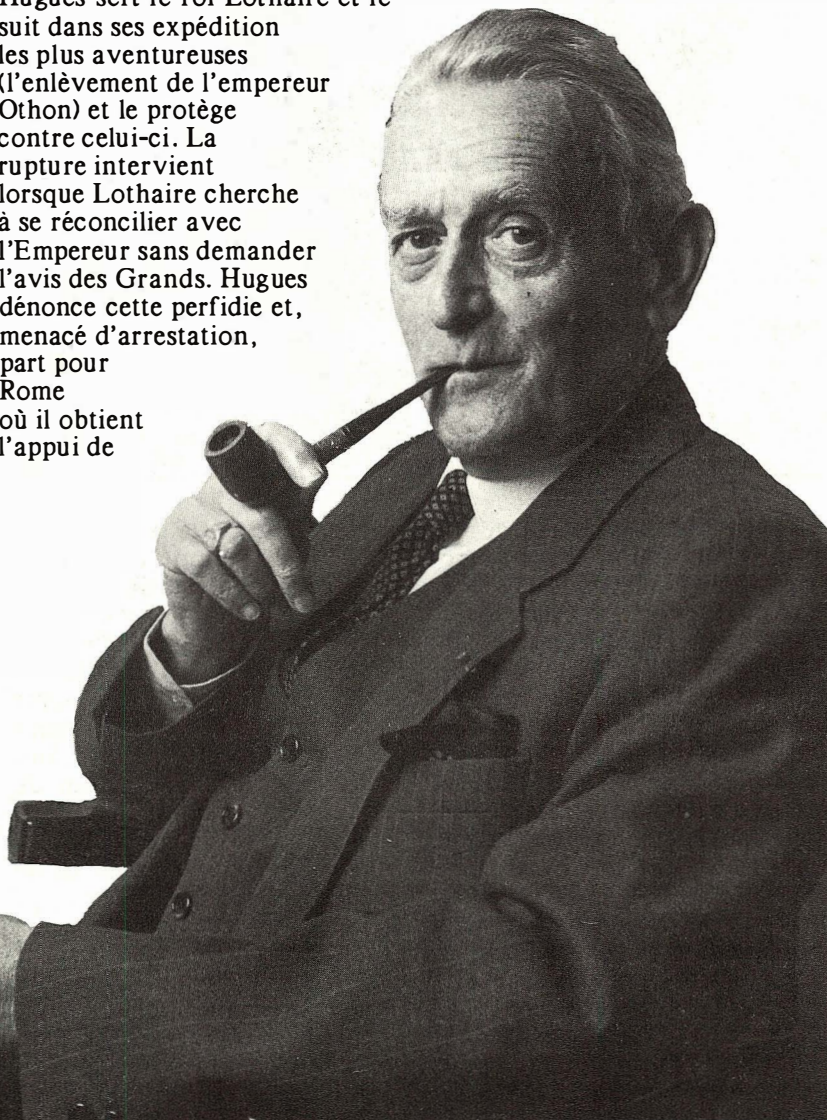
- il était sacré et le prestige du sacre était immense aux yeux du peuple comme aux yeux des Grands.

- il était indispensable. Les seigneurs ne pouvaient pas se passer de lui car ils prétendaient gouverner leurs petits états par délégation du roi: s'il n'y avait plus de roi, il n'y avait plus de délégation. Aussi le roi constituait-il le ciment de ce qui était déjà le royaume de France.

La force des premiers capétiens était en outre de limiter leurs ambitions au royaume de France. Les Carolingiens essayaient sans cesse de déborder, rêvaient à la Lorraine, tentaient de disputer à l'Empereur des morceaux de son territoire. Dès Hugues Capet, les Capétiens s'en sont tenus à la France et, au contraire des féodaux qui guerroyaient entre eux et maltraitaient la population, ont eu pour projet essentiel de faire de leur royaume un espace de paix, libre de tout lien à l'égard de l'empereur. Le roi se voulait empereur en son royaume, selon la belle expression de nos premiers légistes.

Ainsi, l'avènement d'Hugues Capet est véritablement l'acte de naissance de notre pays en tant que tel parce que le royaume de France avait un roi qui ne voulait rien d'autre que la France.

propos recueillis
lors d'une conférence
aux Mercredis de la NAR



LYS ROUGE

REVUE TRIMESTRIELLE D'ÉTUDES ET DE DÉBATS DE LA N.A.R.

La N.A.R. et les nouveaux média

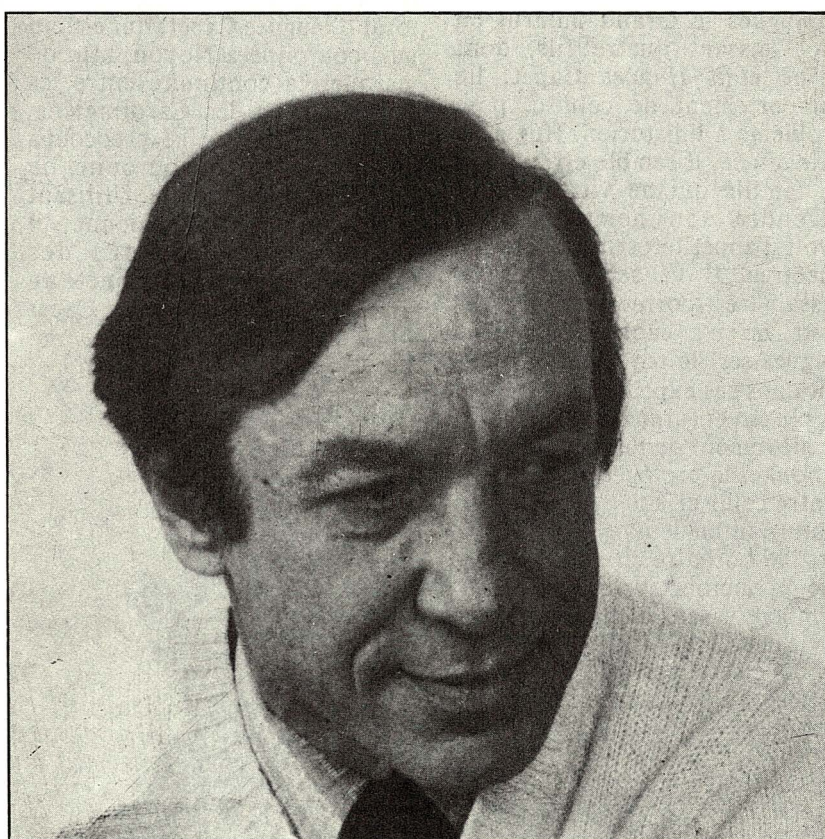
la nouvelle action royaliste

17 rue des Petits-Champs
75001 PARIS
Téléphone 01 42 36 43 57

Cénotaphe

Georges-Hubert de Radkowski

Georges-Hubert de Radkowski est mort le 20 juillet dernier. La science perd un excellent chercheur et notre journal un de ses plus fidèles amis.



de Hongrie», Georges-Hubert était un Français de Varsovie, héros de l'insurrection de sa ville contre les nazis, puis contraint à l'exil par le régime communiste. C'est dire avec quelle passion Georges-Hubert a vécu le mouvement de Solidarnosc, qu'il soutenait activement...

Peu après la publication des «Jeux du désir», Georges-Hubert avait entrepris un travail fondamental sur la question de la valeur. Tout ceux à qui il a été donné de lire le manuscrit du premier tome de son ouvrage ont pu constater et saluer l'exceptionnelle qualité d'une recherche appelée à bouleverser les données de la science économique. Rebutés par l'austérité de la réflexion, inattentifs à son évidente portée, nombre d'éditeurs avaient fait la fine bouche. Georges-Hubert en avait souffert jusqu'à ce que le livre soit retenu par les Presses Universitaires de Grenoble, grâce à François Denoël.

De cette publication tant attendue nous avions longuement parlé, à la clinique où il était soigné, peu de jours avant sa mort. Malgré la maladie qui épuisait son corps, Georges-Hubert avait conservé toute sa gaieté. Nous avions ri des difficultés passées, parlé du lancement de l'ouvrage et de ses travaux à venir. Comme Maurice Clavel, Georges-Hubert de Radkowski est mort sans avoir terminé son oeuvre. Mais que sa femme Angèle, toujours associée aux engagements passionnés de son mari, sache que nous n'oublierons pas celui qui fut pour nous un guide très sûr et un ami particulièrement cher à notre coeur.

Bertrand RENOUVIN

Le n°35 du «Lys Rouge» est paru au cours du mois d'août. Notre revue trimestrielle de livres débats permet à tous ceux qui ne sont pas encore équipés du Minitel de découvrir ce que permet ce nouveau média, à travers la reproduction des premiers journaux électroniques de la NAR, et des 30 premières questions/réponses qui les ont suivis, quant à ceux qui possèdent un Minitel ils y trouveront quelques analyses et statistiques encourageantes.

Egalement au sommaire de cette revue de 32 pages: «Louis XVII au Panthéon», «La mort du roi en direct», «L'arbre généalogique du millénaire», «Royalisme et Traditionalisme, à propos d'un livre de S. Rials», «Comte de Paris ou duc d'Anjou», «Un communiqué du prince Henri de France», «Le roi de Tonga, un ami de la France», «Les chances du roi d'Afghanistan», «P'ou-Yi le dernier empereur de Chine», «Jacques Renouvin et la résistance»...

BON DE COMMANDE

à retourner à «Royaliste»
17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS

Nom

Prénom

Adresse

☐ commande le n°35 du «Lys Rouge» et verse 20 F

☐ s'abonne au «Lys Rouge» pour 4 n° et verse 50 F

☐ s'abonne pour 8 n° (2 ans) et verse 90 F

Règlement à l'ordre de «Royaliste»
CCP 18 104 06 N Paris

C'est à l'occasion de la publication des *Jeux du désir* que nous l'avions rencontré. Présenté par René Girard dans «Le Monde», le thème de sa réflexion nous avait séduit et la lecture du livre avait confirmé notre première impression; un entretien fut décidé, et accepté par l'auteur. Au fil de la conversation qui avait suivi, une amitié s'était nouée, qui ne s'est jamais démentie.

Très vite, M. de Radkowski, professeur d'anthropologie à l'Université de Paris, était devenu Georges-Hubert. Sa réflexion critique sur les concepts fondamentaux de l'économie, son analyse de la

place et du sens de la technique, sa mise en cause du concept de Progrès, nous passionnaient. Notre démarche politique avait suscité chez Georges-Hubert de l'intérêt, puis de la sympathie. Il avait pris l'habitude de venir aux Mercredis de la NAR. Nous nous retrouvions aussi aux séminaires du CREA autour de Jean-Pierre Dupuy et Paul Dumouchel et il ne manquait jamais les conférences parisiennes de René Girard.

Lors des débats que nous organisions, Georges-Hubert intervenait souvent, avec une rigueur souriante, de sa voix parfois hésitante, marquée d'un bel accent polonais. Comme François Fejto se dit «Français

A propos de Madonna

Gérard Leclerc



De Madonna elle-même, je ne dirai rien, ou presque rien. Je n'étais pas à Sceaux parmi les 120.000, avec Claude Chirac et Jack Lang, ni à l'hôtel de ville, avec le Premier ministre. Quelques effluves à la radio, les photos d'une vague ressemblance avec Marilyn, les articles de mes confrères m'ont tout juste donné l'idée d'une jeune femme dure à la tâche, habile et plutôt sèche. Je pourrais donc avouer que Madonna n'est pas ma tasse de thé, ayant abandonné depuis longtemps les rives de l'adolescence pour me laisser prendre à la liturgie du Rock, mes enfants étant trop jeunes pour m'en communiquer la contagion. Quant aux fantaisies sexaffolantes ou plus ou moins blasphématoires de la dame, elles sont trop conformes à l'air du temps pour provoquer un émoi particulier.

Mais voilà. Le phénomène prend un autre dimension. La classe politique faisant sa cour à la chanteuse, les « jeunes » ministres RPR conviés à se rendre au parc de Sceaux, la fureur de Jack Lang contrarié qu'on lui dispute ses platebandes, tout cela, je suis bien obligé de l'enregistrer et d'y réfléchir quelque peu.

Le phénomène Rock est indissociable de la jeunesse actuelle et du mythe contemporain de l'adolescence. Il est certain que tout rapprochement avec les jeunes passe par l'identification actuelle de son langage et de ses mœurs et que ceux-ci sont largement commandés par un mouvement musical international dont les racines sont très profondes. Qu'un premier ministre et des hommes politiques donnent le sentiment d'une complicité avec un tel système de reconnaissance, c'est sûrement de bonne pratique électorale. C'est peut-être plus payant, pour être cynique, qu'une loi d'orientation universitaire impossible et des débats tout à fait théoriques sur l'égalité des chances et la démocratisation de l'enseignement.

D'une façon ou d'une autre, la transformation de l'école et de l'enseignement supérieur est engagée. Elle ne se fera ni dans le sens des humanistes élitistes, ni dans celui des manifestants de 1986 tout aussi nostalgiques de l'Université traditionnelle. Gouvernements de gauche ou droite, l'exigence de formation est impérative pour l'économie. Il faudra venir tôt ou tard à l'objectif des 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Jean-Pierre Chevènement l'avait défini. René Monory, s'il réussit réellement à arracher aux Finances son plan pluriannuel de développement, donnera un bel atout à l'actuelle majorité pour les présidentielles.

L'évolution est déjà tracée. Elle ira dans le sens d'une diversification professionnelle avec la multiplication des filières courtes. Les entreprises obtiendront ainsi la main-d'œuvre qualifiée qui leur est strictement nécessaire et faute de laquelle elles devraient mettre la clé sous la porte. Et pour le reste ? Pour le reste, il y aura Madonna. Galéjade ? Peut-être pas autant qu'on le suppose ! L'univers de la communication qui est le nôtre a créé un style de rapports sociaux, un style de comportement qui fait battre les cœurs, polarise les énergies, produit des flux internationaux. Paul Yonnet, un sociologue dont « Royaliste » a déjà apprécié la sagacité, a fait une analyse particulièrement pertinente à propos du Rock sur « les masques et les vertiges du peuple adolescent ». Je ne la reprendrai pas ici, sauf pour citer un jugement de valeur qui, je le reconnais volontiers, me fait frissonner parce ce qu'il annonce me fait réellement peur.

Pour Yonnet se constitue « une internationale spontanée de l'adolescence, unidimensionnelle au moment où le rock s'élabore à l'échelle tout d'abord américaine comme message transculturel et

polysémique de portée universelle, et soudé à lui-même par une version critique, agonistique et discriminatoire des fins de la culture à l'époque des pratiques démocratiques de masses où, justement, tout devient culture et matière à culture: la chanson napolitaine, le rock, le tiercé, le football, le Tour de France et la cuisine, tout autant que les pensées de Pascal, les ulcères du Cid et le génie du christianisme ».

Disciple de Tocqueville, notre sociologue ne connaît qu'une valeur sous-jacente à l'ère des masses, l'individualisme moderne, qui prémunirait nos contemporains, et parmi eux les adolescents, de tous les dangers totalitaires. Dès lors, la massification, loin de brider les initiatives personnelles, ne ferait que les démultiplier à l'échelle d'un chacun et de tous. S'il est vrai qu'il n'y a pas de démocratisation sans prise en considération de la masse, on communiera peut-être à cet optimisme absolu qui célèbre la « conscientisation des individus et la démultiplication des capacités d'interventions directes jamais entrevues, en étendue comme en niveau, par le passé » (1) Mais que l'individu soit sujet des processus de communication contemporains, c'est déjà un problème en soi, la question fondamentale restant celle de la valeur et des valeurs.

Le plus terrifiant est sans doute que dans l'ère des mass media, tout vaut tout, et rien à la fois, l'irresponsabilité commandant l'ensemble des conduites à ceci près que l'à-quoi-bon suicidaire cale sur la liquidation de la prospérité économique qui a rendu possible la libération universelle du désir. N'importe quel gourou vaut Mère Térésa que vaut la Cicciolina au parlement de Montecenerio. J'approuve personnellement, la violente réprobation manifestée par Alain Finkielkraut, lors d'une discussion « au couteau » dans le dernier numéro du « Débat » avec Paul Yonnet, et encore tout récemment à propos de Madonna, contre cette dérive universelle. L'individualisme même qualifié de démocratique n'est pas indemne de nihilisme, il peut y mener tout droit.

Si l'affaire Madonna n'était que le coup d'un été, le caprice d'un premier ministre d'humeur juvénile et estivale, elle pourrait passer au compte des profits et pertes d'une démagogie à courte-vue. Mais si on l'inscrit dans le système de communication que la privatisation de la télévision vient par exemple de déchaîner, il signifierait l'abdication inconditionnelle de l'Etat devant l'ère du vide (admirablement cernée par Gilles Lipovetski). En ce cas, je ne serais nullement disposé à m'incliner devant la violence qui nous serait faite et qui usurperait les prérogatives de la puissance publique et du bien commun. L'Etat deviendrait agent premier de l'incivisme. Je reprendrais dès lors à mon compte ce qu'écrivait Finkielkraut dans « Le Monde » du 4 septembre: « De Jack Lang, saluant les victoires successives remportées par l'invincible armée des sympathisants du rock, au chef du gouvernement recevant pompeusement Madonna à Matignon, en passant par les diverses « bandes » qui peuplent la majorité, le spectacle, les hommes politiques transmués en mimes et courtisans de l'âge bête n'est pas seulement grotesque: il décourage un peu plus les jeunes de s'arracher à l'image d'eux-mêmes que leur tend constamment la société publicitaire: celle de la vie dans son immédiateté vorace et triomphante ». La dignité de la politique, pour le moins, exige d'éviter certaines bassesses.

Gérard LECLERC

(1) Citations de l'ouvrage de Paul Yonnet, *Jeux, modes et masses*, NRF-Gallimard.

Expo

Le bureau de Vergennes

Les manifestations organisées à l'occasion du bicentenaire de la mort de Vergennes doivent permettre une réflexion sur la politique étrangère de notre temps.

Entre les manifestations du millénaire capétien et celles du bicentenaire de la Révolution française, qui s'intéresse à la France à la veille de la Révolution, à cette époque pleine de toutes les potentialités, de toutes les jeunesse, où le destin un moment a paru hésiter ? 1787, l'année de la constitution américaine, voit en France la réunion de l'Assemblée des notables, dernier sursaut réformiste de la monarchie absolue, qui échoue lamentablement.

Une exposition et un colloque nous transportent dans cette époque privilégiée. Curieusement, ils sont organisés à l'initiative du ministère des Affaires étrangères. Notre Quai d'Orsay a choisi cette année de faire revivre ce dix-huitième siècle à travers la personne du dernier grand ministre de la monarchie, Vergennes, mort le 13 février 1787. S'asseoir au bureau de Vergennes signifie par métaphore assurer la direction des Affaires étrangères de la France. Que cache ce symbole ? On découvrira l'homme dans sa période de formation, à 21 ans suivant son oncle de Dijon à l'ambassade de Lisbonne, puis ses ambassades à Constantinople et à Stockholm, enfin son ministère, treize ans au service du jeune roi Louis XVI. Son nom reste attaché à l'indépendance américaine, au traité de commerce avec l'Angleterre, à l'affirmation de l'indépendance à l'égard de l'alliance autrichienne.

Si l'on sait bien lire, la continuité des préoccupations diplomatiques du siècle de Vergennes au nôtre s'affirme dans cette seule question : - A partir du moment où la France cesse d'être une super-puissance pour « redevenir grande » selon l'expression de Talleyrand après l'épisode napoléonien, comment intervenir sur la scène internationale où la raison du plus fort impose sa loi ?

Apprendre à dominer les vertiges de la puissance, être soi-même, associer l'intérêt national à une grande idée universelle, la méthode qui réussit à Talleyrand à Vienne, Vergennes en est l'initiateur avec Louis XVI.

Vergennes et son école se sont évertués à écarter la guerre européenne. Quelque chose du siècle des Lumières, de Voltaire, de Montesquieu, des physiocrates et de Beaumarchais, passe alors dans la politique de la France. Ce colloque sera une occasion de réfléchir à une diplomatie pour la culture de notre temps.

Yves LA MARCK

L'exposition sera ouverte du 1er octobre au 21 novembre au Musée-galerie de la SEITA, 148 rue de l'Université, 12, rue Surcouf, Paris 7e.

Le colloque international, à la salle Louis-Liard en Sorbonne les 1er et 2 octobre, sera ouvert par M. Maurice Schumann. Mme Girault de Coursac parlera le 2 de Louis XVI et Vergennes.

Un « mercredi de la N.A.R. » sera consacré à la politique de Vergennes et Louis XVI avec présentation d'un film vidéo réalisé à l'occasion de l'exposition.

Légiste

Le droit dyn

Pourquoi le comte de Paris, est-il le seul dépositaire de la tradition royale française ? C'est ce qu'explique Hugue Troussel dans son livre.

Il y a quelques mois, les principaux rédacteurs de « Royaliste » ont eu entre les mains le manuscrit d'un jeune avocat sur la « Légimité dynastique en France ». Ce travail nous semblait tomber particulièrement bien. Il faut rappeler les circonstances.

Le royalisme se voyait en effet, atteint par deux maux

du roi Juan-Carlos se disai l'ainé des Bourbons et le seul héritier possible des anciens rois de France. Et comme la télévision se lança dans le débat ou eu bientôt le droit de savoir qu'il n'y avait pas un seul prétendant possible, mais des dizaines... Car plus le media est important et plus la vérité est déformée, plus seul le côté étonnant, spectaculaire, voire ridicule est retenu, non pas par méchanceté ou bêtise des journalistes mais par une logique souvent décrite des mass media que seuls quelques très grands professionnels savent contrer.

INTEGRISME ROYALISTE

Cependant la soudaine révélation au public d'un royalisme intégriste, se proclamant lui-même « légitimisme » et s'opposant aux traditions jugées « impures » qui constituaient jusqu'alors notre famille politique, avait été préparée depuis de nombreuses années par les travaux d'un certain nombre de juristes royalistes hostiles au comte de Paris. Le jour où la mode s'empara de ces thèses jusque-là obscures, les journalistes se contentèrent de vulgariser, sans bien entendu aller au fond des choses.

La mode, comme toutes les modes, a duré le temps d'un printemps. Ardisson est sur un autre coup. Le Prince espagnol que l'on avait mis en avant, réside à Madrid... Une contre-offensive médiatique des royalistes fidèles à la Maison de France a porté quelques fruits. Mais restaient les travaux universitaires des « légitimistes ». Le livre d'Hugues



propres à notre siècle d'incertitudes : l'intégrisme et la mode, les deux se conjuguant en l'espèce pour le pire. Un journaliste *branché*, Thierry Ardisson, avait découvert dans le royalisme à la fois une façon de se réenraciner dans sa tradition familiale et un filon commercial... Quelques journalistes du « Figaro-magazine », dont certains avaient déjà eu tant d'autres conversions aussi subites que fanatiques, s'étaient lancés dans le créneau... Et voilà comment tout le monde fut soudain informé qu'il n'y avait plus un prétendant au trône de France, le comte de Paris que chacun connaissait, mais deux, puisqu'un certain « duc d'Anjou », cousin germain

**La N.A.R. sur minitel :
36.15 code AGIR*NAR**

tique

rousset, paraît au meilleur moment possible: quand ceux de la mode royaliste a vraiment intéressés voudraient pouvoir approfondir la question des droits dynastiques. C'est un livre polémique, dans le meilleur sens du terme, qui répond vigoureusement et précisément aux arguments hostiles de l'adversaire, puisqu'adversaire il a désormais, et c'est un livre précieux.

Si certains d'entre nous ont pu regretter quelques tours de phrases lapidaires, quelques raccourcis qui ne vont pas manquer de susciter les commentaires des pinailleurs, presque une certaine imprudence à concéder du terrain à l'adversaire sur le détail pour aller plus vite à l'essentiel, il faut reconnaître que le résultat est saisissant de clarté. Mais il s'agit aussi d'un travail original, car les arguments employés pour asseoir la légitimité dynastique de la Famille de France reposent sur des recherches personnelles et sur la consultation de textes anciens et modernes rarement, voire jamais utilisés dans ce genre de discussion.

Alors pour qui aurait douté des droits dynastiques de la Maison de France, pour qui s'intéresse aux traditions françaises, pour qui s'intéresse à ce qu'est la nationalité pour la jurisprudence française - question combien actuelle ! - un seul conseil, procurez-vous cet ouvrage. Ajoutons que l'impression est particulièrement soignée, sur un papier magnifique, dans un format album, et tout cela fait de ce livre un objet souvenir idéal pour le millénaire à venir.

Frédéric AIMARD

Hugues Troussset, *La légitimité dynastique en France, 987-1987*, Editions Roissard, prix franco (à l'ordre de «Royaliste»): 166 F.

A noter

Sur votre agenda

Les festivités du millénaire continuent, nombreuses. Faute de place nous ne pouvons indiquer ici que certaines d'entre elles, en particulier celles placées sous la présidence du comte de Paris.

EXPO et JOUTES - Samedi 19 septembre au château de St-Rémy-en-l'eau (Oise). A 15 h inauguration de l'exposition «L'art et les lys», à 17 h joutes médiévales sous la présidence du comte de Paris.

DEJEUNER-DEBAT - Le lundi 21 septembre à 12 h, dans le cadre de la célébration du millénaire, déjeuner-débat à l'hôtel Hilton avec le comte de Paris sur le thème: «L'unité française - L'indivisibilité de l'Histoire», organisé par le Cercle de l'Opinion.

Renseignements: Cercle de l'Opinion, 1 rue Lulli, 75002 Paris, Tel.: 39.93.45.71.

CONCERT - Le vendredi 25 septembre à 21 h, à la cathédrale de Senlis, dans le cadre de la célébration du millénaire, en présence du comte de Paris.

Pour tout savoir au minitel sur les fêtes du millénaire en Picardie faites 36.15 code CP.

THEATRE - Reprise de la pièce tirée du «Journal d'un curé de campagne» de Georges Bernanos (voir Royaliste n°469) au Théâtre de la Potinière, 7 rue Louis-le-Grand, 75002 Paris, tel.: 42.61.44.16.

EXPOSITION - Tous les jours jusqu'au 25 octobre, de 10 h à 17 h 45, exposition «Louis XVII» à la mairie du Vème arrondissement, 21 place du Panthéon, 75005 Paris. (Voir notre article dans le Lys Rouge n° 35).

BRETAGNE PAYS DE LOIRE

Une convention régionale, rassemblant adhérents de la N.A.R. et sympathisants se tiendra à Nantes au mois de décembre.

Renseignements et prise de contact en écrivant à N.A.R., B.P. 203, 44007 Nantes cedex 01.

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom:

Adresse:

désire recevoir **sans engagement de ma part:**

- Un abonnement d'essai de trois mois à ROYALISTE
- Un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris
- Le dernier livre de Bertrand Renouvin «La République au roi dormant»
- Une brochure «Connaissez-vous les royalistes aujourd'hui ?»
- Une documentation complète sur la NAR et ses publications

le tout, d'une valeur de 210 F **pour 90 F seulement**

Règlement à l'ordre de «Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris, CCP 18 104 06 N Paris.

Minitel

**36.15
AGIR*NAR**

Lancé dans les premiers jours de juillet, notre service de documentation sur minitel connaît un succès qui dépasse nos prévisions les plus optimistes. Est-ce dû à l'été pluvieux ou au tempérament ludique de nos lecteurs ? Quoi qu'il en soit, plus de 300 personnes ont utilisé notre rubrique Questions/réponses, ce qui laisse à penser que plus d'un millier de gens sont venus consulter notre documentation ! Au demeurant, les questions posées sont dans l'ensemble intéressantes et variées nous faisant découvrir les préoccupations réelles des lecteurs de «Royaliste» et des curieux désireux d'en connaître plus sur la N.A.R.

Cela nous sera utile pour le journal où nous inaugurerons prochainement une rubrique «Question du jour» reprenant les principaux thèmes abordés par les usagers du minitel en y apportant nos réponses.

Nous avons prévu une campagne de propagande à partir du mois d'octobre pour faire connaître ce service minitel, mais il faut pour cela que nos lecteurs nous aident financièrement pour nous permettre l'édition du matériel nécessaire (autocollants, cartes postales, etc). La souscription ouverte en juin pour rassembler les 30.000 F indispensables est encore loin d'avoir atteint son objectif ! Alors n'attendez pas pour nous faire parvenir votre contribution (C.C.P. Royaliste 18 104 06 N Paris).

Y.A.

Pour consulter le service minitel faites le 36.15 code AGIR*NAR

Dans certaines régions des lecteurs nous ont fait part de leurs difficultés pour se connecter à notre service. Prière de nous signaler ces incidents pour que nous puissions y faire remédier.

Tous à l'Élysée !

mais pour y faire quoi ?



Est-il vraiment nécessaire de commenter la rentrée politique ? A quelques mois de l'élection présidentielle, ce moment devrait revêtir une importance toute particulière. Hélas, les gestes et les discours des principaux représentants de la classe politique ont un air de déjà vu, de déjà entendu, et ont été cent fois analysés. C'est avec une consternation lassée qu'on observe que les partis de droite ont choisi de se placer sous le signe de la vulgarité. Ainsi, M. Léotard a demandé à ses militants de « rentrer dans le lard » du Président de la République, et M. Borotra, porte-parole du RPR, estimant que le chef de l'Etat « blablate », a révélé du même coup la pertinence et l'ampleur de la vision politico-stratégique de son parti.

IMPUISSANCE ?

Certes, à l'exception de J.-M. Le Pen qui a ajouté à ses habituelles invectives des déclarations odieuses sur le sort de P.-A. Albertini, les candidats en puissance ont des attitudes plus convenables. Mais leurs discours ne sortent pas, ou pas encore, des sentiers battus et rebattus. L'ambition et l'impatience de M. Rocard sont les seules certitudes qu'on puisse avoir quant à un homme qui, du moins à mes yeux, demeure énigmatique. M. Barre, quant à lui, continue de cultiver le paradoxe d'un gaullisme tactique et d'une hostilité ouverte à l'esprit et à la logique de la Constitution de la 5ème République. Le danger, maintes fois souligné, est que les représentants de la droite et de la gauche fassent campagne sur leur image au lieu d'affirmer un projet pour le pays - tandis que ceux qui pourraient élever le débat politique ne se présenteront pas ou seront éliminés.

Qu'on ne s'y trompe pas en effet : la médiocrité des discours politiques ne signifie pas l'épuisement des questions, le vide de la pensée politique et je ne sais quel état d'impuissance constitutive qui annoncerait un irrémédiable déclin. Par-delà les mesures techniques à court terme et souvent à courte vue,

au-delà de l'idéologie de bazar et de l'agitation pathologique, il est possible et nécessaire de fixer les tâches les plus urgentes et de présenter enfin de nouveaux projets. Sans prétendre dresser une liste exhaustive, sans que l'ordre de présentation implique une hiérarchie, soulignons quelques questions majeures, sur lesquelles nous aurons à réfléchir tout au long de l'année.

PERSPECTIVES

Il faut penser, plus sérieusement que MM. Léotard et Madelin, moins dogmatiquement que M. Motchane, la question économique. La preuve est faite que le libéralisme en ce domaine est une illusion complète. Sans résoudre de quelque manière que ce soit les multiples crises qu'il nous faut affronter, la doctrine hâtivement ravaudée au début des années quatre-vingt a favorisé l'affairisme et la spéculation, et développé la puissance de quelques groupes sans parvenir à stimuler le patronat. Le risque est maintenant que ces désordres et ces injustices provoquent une réaction étatiste. Entre ces deux écueils une voie est à trouver, qui est moins artificielle qu'on le dit par esprit de facilité. Des économistes travaillent et publient, dans une indifférence quasi-générale, des thèses et des modèles qui demandent attention. Il faudrait commencer par les écouter, en cessant de songer aux seules réactions des groupes d'intérêts et aux prétendues nécessités de la propagande.

- Un débat capital sur l'avenir de la culture a été amorcé par Alain Finkielkraut. La débilite voulue des chaînes privées lui donne sa pleine et inquiétante actualité, tout en faisant naître l'espoir d'un choc salutaire. Plutôt que de courir les spectacles « branchés », la classe politique, toutes tendances confondues, devrait, au moins, s'intéresser au débat qui mobilise depuis plusieurs années déjà les intellectuels sur les tendances profondes - individualistes et/ou nihilistes - de la société moderne.

Les enjeux diplomatiques et militaires sont d'ordinaire écartés des débats électoraux. Ce n'est pas une raison pour se contenter de prendre quelques attitudes, en se félicitant du consensus qui règne sur ces sujets. Les négociations stratégiques entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, l'avenir de la francophonie, l'Acte unique européen, les conflits du Proche et du Moyen Orient exigent un effort de réflexion que la classe politique, à quelques exceptions près, se refuse d'accomplir parce qu'elle trouve plus simple de reprendre mécaniquement la vulgate gaullienne ou européiste. Pourtant, là encore, ce ne sont pas les travaux publiés qui manquent.

Plutôt que de s'obstiner (mais s'obstine-t-on encore ?) à réformer de façon inutile et scandaleuse le code de la nationalité, il serait urgent de poser la question de la citoyenneté - comme le montre Luc de Goutine dans ce numéro à propos de la Nouvelle-Calédonie - en s'efforçant de la mieux concevoir et de l'élargir. Cette question n'est pas séparable de celle des pouvoirs - scientifique, administratif, médiatique - qui s'imposent de plus en plus aux individus comme à l'Etat.

Il y a lieu, enfin d'approfondir le débat sur l'évolution institutionnelle. Ce que nous avons vécu depuis 1981, et surtout depuis 1986, n'est pas une simple parenthèse, comme le pensent M. Barre et tant d'autres, par intérêt personnel ou partisan. Nous sommes maintenant au coeur du débat sur la légitimité du pouvoir. Ce n'est pas la moindre tâche que de le faire avancer.

Ces brèves remarques, nécessairement incomplètes, ouvrent déjà un large champ d'investigations. La classe politique l'aborderait dans de bonnes conditions, et serait plus capable de remplir son rôle, si elle décidait de détruire le mur qui la sépare de ceux qui réfléchissent aux évolutions politiques et sociales. Partant, elle comprendrait mieux la société qu'elle prétend gouverner, et serait en mesure de dessiner les perspectives nouvelles que le pays attend.

Bertrand RENOUVIN